

Séance du vendredi 22 octobre 2022

Madame Le Maire déclare que le conseil municipal est au complet et débute par l'ordre du jour à 18h dans la salle polyvalente.

Le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Ledit procès-verbal est signé par Madame Le Maire et Monsieur Alain AIGOUY.

Madame Le Maire demande de modifier quelques tournures de phrase du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 14 octobre. Parmi les trois propositions, deux sont retenues contrairement à la troisième. Le vote de ce dernier se fera lors du prochain conseil municipal.

Référentiel M57 : le conseil vote à l'unanimité de passer à la M57 dès 2023 comme ce changement sera obligatoire pour les collectivités en 2024.

Communauté de communes / Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : le conseil vote à l'unanimité.

Convention commune de La Malène avec Madame et Monsieur PLANES (parcelles n°447 et 448 section B) : Monsieur Jérôme LAURET indique que cette convention est en lien direct avec l'avenir de la mise en gérance potentielle du camping. Il est proposé de renouveler la convention pour 2023 et d'échanger avec les propriétaires concernant la prolongation à partir de 2024 en fonction du mode de gestion du camping. Cette proposition est votée à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Discussion et vote sur la mise en gérance du camping pour l'été 2023 : En raison des délais particulièrement courts et du professionnalisme des responsables du camping de l'été 2022, il est voté à l'unanimité de proposer à ces derniers de revenir en 2023 et de repousser le travail sur la mise en gérance potentielle du camping pour un démarrage en 2024.

Discussion et vote du lieu Souquenègre pour le projet Prehistoria Parc : Ce vote se déroule à bulletin secret après la demande de plusieurs conseillers municipaux. Le lieu de Souquenègre est rejeté avec 8 votes contre, 2 votes pour et 1 abstention.

Constitution d'un groupe de travail pour la réhabilitation Mairie et Poste : Il est voté à l'unanimité que le groupe de travail se constitue de Monsieur Jérôme LAURET, Monsieur Claude NADAL, Madame Colette ROBERT, Madame Cécile JASSAUD et Madame Régine DOUSSIÈRE.

Constitution d'un groupe de travail pour la DSP du camping : Il est voté à l'unanimité que le groupe de travail se constitue de Madame Nina COMBET, Monsieur Eric PERSEGOL, Monsieur Alain AIGOUY, Madame Cécile JASSAUD et Madame Régine DOUSSIÈRE.

Réhabilitation des délégations du conseil municipal suite à l'élection partielle du 11 septembre 2022 : Il est voté à l'unanimité l'attribution des délégations suivantes.

Questions diverses :

- Madame Le Maire indique que la Mairie a reçu un courrier d'alerte de la Préfecture sur le moustique tigre.
- Il est demandé à Madame Le Maire si des nouvelles ont été reçues concernant la société VALOCIME et sur la potentielle mise en place du réseau mobile. Aucune nouvelle récente n'a été reçue.

Délégations propres au Maire 2022 - 2026				Maire 2022			
Commission	Président	Membres	N° de l'acte	Maires	Président	Membres	N° de l'acte
AGEFIM	Cécile JASSAUD		D_046_2020	Cécile JASSAUD	Jérôme LAURET	FAIBLE	D_076_2022
BOEE	Amélie NADAL	Étienne SCHILLER	D_045_2020	Jérôme LAURET	Régine DOUSSIERE	MICHEN	D_077_2022
SELD	Dider PERSEGOL	Alan ALMERAS	D_039_2020	Alan ALMERAS		ÉLÈVE	D_078_2022
LOZERE INGENIERIE	Daniël MICHELLE	Serge MARMAN	D_027_2020	Nina COMBET	Serge MARMAN	MICHEN	D_079_2022
OFFICE DU TOURISME	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	D_035_2020	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	MICHEN	D_080_2022
PETITES CITES DE CARACTERE	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	D_025_2020	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	FAIBLE	D_081_2022
SXTOM	Régine DOUSSIERE	Roger BLANC	D_022_2021	Régine DOUSSIERE	Roger BLANC	MICHEN	CC200
	Cécile JASSAUD	Sébastien GUILLET		Cécile JASSAUD	Clotilde NADAL		
CCDC	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	D_019_2020	Régine DOUSSIERE	Cécile JASSAUD	ÉLÈVE	D_082_2022
ONAS	Nina COMBET		D_010_2020	Eric PERSEGOL		FAIBLE	D_083_2022
	Maria AYOUD			Cécile LONERA			
SWEP	Régine DOUSSIERE		Délégué par CCDC	Régine DOUSSIERE	Roger BLANC	MICHEN	Délégué par CCDC
Parc national des Cévennes	Nina COMBET	Eric PERSEGOL	D_067_2022	Nina COMBET	Eric PERSEGOL	FAIBLE	D_084_2022
Commission d'appel d'offres	Régine DOUSSIERE		D_082_2022	Régine DOUSSIERE	Serge MARMAN	?	D_081_2022
	Cécile JASSAUD			Cécile LONERA	Eric PERSEGOL		
	Roger BLANC			Roger BLANC	Nina COMBET		
	Alan ALMERAS			Alan ALMERAS	Clotilde NADAL		
Commission du DSP	Régine DOUSSIERE		D_082_2022	Régine DOUSSIERE	Serge MARMAN	?	D_081_2022
	Cécile JASSAUD			Cécile JASSAUD	Eric PERSEGOL		
	Roger BLANC			Roger BLANC	Nina COMBET		
	Alan ALMERAS			Alan ALMERAS	Clotilde NADAL		

• Madame Cécile JASSAUD indique que le géomètre viendra à La Malène concernant le mur d'enceinte du château le 25 octobre 2022. Monsieur Jérôme LAURET indique vouloir participer à ce rendez-vous ce qui est validé.

• Monsieur Eric PERSEGOL demande à pouvoir avoir le document qui résume les délégations propres au Maire de la commune. Ce document sera envoyé aux conseillers

ultérieurement.

- Monsieur Jérôme LAURET évoque l'idée de loger une partie des saisonniers au Point d'Accueil Jeune (PAJ) plutôt que de les placer au camping municipal. Actuellement, cet espace est loué à Didrick pour des colonies mais pourrait être partagé. Il est proposé de se rendre sur place pour évaluer les différentes commodités (eau, électricité, etc.) et de travailler sur cette idée ultérieurement.
- Madame Nina COMBET demande si la facture de la barrière implantée au niveau de l'arche a été réglée. Madame Le Maire indique que des modifications seraient souhaitables (décalage et ajout d'un morceau supplémentaire) avant de procéder au paiement. Il est décidé de payer ladite facture dans un premier temps, comme le travail a été réalisé, puis, de demander un nouveau devis afin de prolonger la barrière. Le déplacement de cette dernière n'est pas retenu.

Nina COMBET